

Forum : Egalité de Genre

Sujet : Face au regain des tensions et des enjeux autour du genre, comment atteindre l'ODD n°5 ?

Membre de l'Etat major : Nicole Vasiliu-Bolnavu & Ander Jolliffe-Golderos

Position : Président.e.s



2025

Sommaire :

1. Introduction et définitions clés

2. Bilan des blocages

- Santé
- Éducation
- Droits
- Violences
- Représentation/Stéréotypes

3. Pourquoi ce forum citoyen est-il la solution ?

4. Sources et Sitographie : Articles, vidéos/documentaires...

- Santé
- Éducation
- Droits
- Représentation
- Violences

1. Introduction et Définitions clés :

Ces dernières décennies, les femmes ont enfin commencé à gagner en pouvoir et en visibilité dans la société. En peu de temps, d'importants progrès ont été réalisés en matière de droits, d'accès à l'éducation, ou encore de participation politique. Toutefois, malgré ces avancées, de nombreux obstacles persistent, et l'égalité réelle ou bien l'équité (en fonction du contexte) reste encore un objectif à atteindre.

Dans un contexte mondial marqué par un regain des reculs législatifs et des résistances sociales autour des questions de genre, l'atteinte de l'ODD n°5 (parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) représente un défi majeur. En 2023, le Forum économique mondial estime le temps nécessaire pour combler les inégalités femmes-hommes dans le monde à 131 ans. En 2020, il estimait ce temps nécessaire à 99,5 ans : la pandémie de Covid-19 a fait reculer d'une génération supplémentaire l'atteinte de la parité. Malgré les avancées constatées dans certaines régions, les femmes demeurent confrontées à de profondes inégalités dans les principaux domaines qui forgent nos sociétés : la santé, l'éducation, les droits des femmes ainsi que leur représentation dans les sphères politique et économiques, les protections contre les violences, et dans les religions. Chacun de ses sous-thèmes baigne dans les attentes sociales et stéréotypes genrés, qui vont souvent à l'encontre du progrès.

Ce constat mondial appelle à une réponse collective. C'est dans cette optique qu'un forum citoyen réunissant des participant·e·s du monde entier est organisé afin de débattre, partager des expériences et proposer des solutions concrètes autour de cette thématique essentielle. Ce rapport fait un bilan des grands enjeux interconnectés de l'égalité de genre et de l'équité des sexes ; il permet de faire mieux comprendre les freins systémiques à l'égalité et d'identifier les leviers d'action pour répondre aux ambitions de l'Agenda 2030.

Sexe : Le sexe fait référence aux caractéristiques biologiques et physiques qui distinguent les hommes des femmes (organes génitaux, chromosomes, hormones). Ces différences sont innées, contrairement au genre, qui est une construction sociale.

Genre : Le genre désigne les rôles, comportements, activités et attributs socialement construits qu'une société considère comme appropriés pour les femmes et les hommes. Contrairement au sexe, qui est biologique, le genre est culturel, évolutif et varie selon les époques et les contextes.

Égalité : L'égalité signifie que toutes les personnes ont les mêmes droits, opportunités et traitements, sans discrimination. Peu importe la personne, elle recevra tout autant qu'une autre, peu importe leurs différences. En matière de genre, cela veut dire que les femmes et les hommes devraient avoir un accès équivalent à l'éducation, au travail, à la santé, etc.

Équité : L'équité consiste à adapter les moyens en fonction des besoins pour atteindre une égalité réelle. Contrairement à l'égalité, qui traite tout le monde de la même façon, l'équité tient compte des inégalités préexistantes pour corriger les désavantages naturels, afin qu'un même but soit atteint.

2. Bilan des blocages

➤ La santé des femmes à l'épreuve des inégalités de genre

Bien qu'à des échelles différentes, la santé constitue un champ majeur d'inégalités entre les genres à travers le monde. Ces inégalités penchent surtout en la défaveur des femmes qui sont encore confrontées à de nombreux problèmes de santé, en particulier dans les pays en développement. Ces obstacles entraînent des morts et complications, qui sont de nos jours tout à fait évitables.

Ex : 40 % des femmes vivent dans des pays où l'avortement est restreint par la loi, ce qui les poussent à recourir à des pratiques clandestines : environ 45 % des avortements sont effectués dans des conditions dangereuses, et causent 5 à 13 % des décès maternels. D'après l'OMS, environ 300 000 décès maternels surviennent chaque année, dont 99 % dans les pays en développement.

- **Cancers** : Faute de dépistage et de traitement, 1 million de femmes meurent chaque année du cancer du sein et du col de l'utérus, majoritairement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- **Santé mentale** : Les preuves suggèrent que les femmes sont plus enclines que les hommes à souffrir d'anxiété, de dépression et de plaintes somatiques – des symptômes physiques qui ne peuvent être expliqués médicalement. La dépression est le problème de santé mentale le plus courant chez les femmes et le suicide une des principales causes de décès chez les femmes de moins de 60 ans.

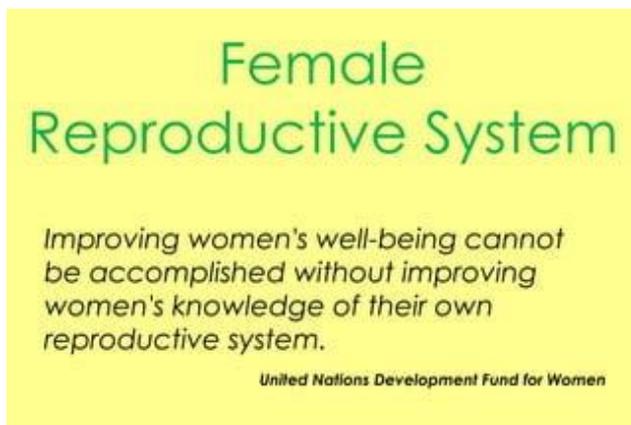
Problème : Une norme masculine invisible

Beaucoup de procédures de sécurité (équipements, essais cliniques, normes de conception) ont historiquement été conçues en prenant l'homme adulte moyen comme référence, ce qui crée des risques pour les femmes. Dans l'industrie automobile les Crash-tests ont été effectués pendant des décennies uniquement avec des mannequins masculins. Résultat, les femmes sont 47 % plus susceptibles de subir des blessures graves dans un accident. Tout autant exclues des essais cliniques (surtout à cause des variations hormonales perçues comme des "complications") les médicaments sont moins efficaces, voire dangereux pour les femmes (dosages inadaptés, effets secondaires non anticipés ou négligés non-graves). Moins de financement pour la santé des femmes (y compris menstruations, endométriose, dépression du post-partum SOPK...) à cause de biais androcentriques dans la recherche (centrée sur les hommes).

Transitions de genre : Le soutien aux politiques sociétales et aux initiatives d'inclusion en faveur des personnes transgenres connaît un recul progressif à l'échelle mondiale. Les observations indiquent que seuls 25 pays sur 195 dans le monde permettent la reconnaissance du genre sans autre contrepartie. De la même façon, il existe encore 13 états qui criminalisent explicitement les personnes transgenres, et de nombreuses lois visent de manière directe ou indirecte à les discriminer. Par exemple, en Europe, 13 % des femmes transgenres, 10 % des hommes transgenres et 8 % des personnes intersexuées ont été refusées lors de demandes de soins médicaux en raison de leur identité de genre.

Situations de crises : les crises sanitaires comme le VIH/SIDA ou la COVID-19 ont révélé la précarité des femmes dans les systèmes de santé mondiaux : sous-protégées et souvent exclues des politiques de riposte.

Les enjeux majeurs résident avant tout dans l'adaptation des systèmes de soins aux besoins des femmes mais aussi dans la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs des femmes et dans la lutte contre les normes genrées qui perpétuent ces inégalités.



L'éducation des filles et la contribution des femmes dans les politiques de santé adoptées sont étroitement liées à l'amélioration du système de santé pour les femmes.

Évènements majeurs :

En Afghanistan, depuis 2021, le régime taliban interdit l'exercice des femmes médecins, ce qui a entraîné par la suite un taux de mortalité maternelle parmi les plus élevés au monde (638 décès pour 100 000 naissances, UNFPA). Les droits reproductifs restent aussi très inégalement garantis : en Pologne, l'interdiction quasi totale de l'avortement en 2020 pousse chaque année des milliers de femmes à se rendre à l'étranger pour interrompre leur grossesse.

➤ Un niveau d'éducation en progrès mais encore loin d'égaliser celui des garçons

A l'échelle mondiale, la part des filles parmi l'ensemble des enfants non scolarisés des pays en développement a considérablement diminué, passant de 58 à 53%. Mais ces avancées, considérées dans leur globalité, cachent de grandes disparités. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie, plus de la moitié des filles n'achèvent pas le cycle d'enseignement primaire. L'accès des filles à une éducation de qualité est entravé par plusieurs obstacles majeurs à travers le monde, mais en particulier dans les pays en développement.

Mariages et grossesses précoces : Les mariages d'enfants et les grossesses adolescentes interrompent fréquemment la scolarité des filles, et les obligent à assumer des responsabilités domestiques et parentales prématurément. Par exemple, en Colombie, une campagne de 17 ans a abouti à l'interdiction du mariage des mineurs en novembre 2024, afin de protéger les filles de ces unions précoces. En 2023, 19 % des jeunes femmes dans le monde étaient mariées avant l'âge de 18 ans, compromettant leur éducation et leur développement personnel. Cette pratique est fréquente en Afrique de l'Ouest et notamment au Burkina Faso où plus de la moitié des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans.

Violences basées sur le genre : Les filles sont exposées à des violences sexuelles et psychologiques en milieu scolaire ou sur le chemin de l'école. Selon une enquête mondiale menée par Plan International, 73 % des filles ont identifié la violence basée sur le genre comme le principal obstacle à l'égalité des sexes.

Infrastructures inadéquates : Dans les pays les moins développés, l'absence de sanitaires séparés et de gestion de l'hygiène menstruelle dans les écoles décourage les filles à fréquenter les milieux scolaires, surtout après la puberté.

Normes socioculturelles : Dans de nombreuses cultures, les rôles traditionnels assignés aux femmes restreignent leur accès à l'éducation. Les attentes selon lesquelles les filles doivent se consacrer aux tâches ménagères ou se marier jeunes perpétuent ces inégalités et entravent leur assiduité et leurs performances scolaires.

L'Indice d'inégalités de genre (IIG). Plus la valeur de l'IIG est élevée, plus les disparités entre les femmes et les hommes sont importantes.

Elle varie considérablement entre les pays ; de 1,8 % (Suisse) à 82 % (Yémen) en 2021.



Évènements (reculs) majeurs :

Depuis le retour des Talibans, les filles sont interdites d'éducation secondaire et universitaire. L'Afghanistan est aujourd'hui le seul pays au monde à interdire formellement l'éducation des filles au-delà de 12 ans. Le conflit armé au Soudan a provoqué la fermeture de plus de 12 000 écoles. Près de 19 millions d'enfants, en majorité des filles, sont déscolarisés.



Des écoles secrètes pour les filles en Afghanistan : <https://www.la-croix.com/Afghanistan-ecoles-clandestines-filles-defient-talibans-2022-08-07-1301228353>

➤ **Des droits fondamentaux inférieurs à ceux des hommes**

Malgré les progrès normatifs, de nombreux blocages entravent encore l'accès effectif des femmes à l'égalité juridique et à la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux. Selon une étude, la réduction des discriminations sur le lieu de travail pourrait générer une croissance équivalente à 7 % du PIB mondial — soit environ 7 000 milliards de dollars — en favorisant une plus grande participation des femmes au marché du travail et en améliorant la productivité globale. Les droits des femmes à travers le monde sont entravés par plusieurs obstacles majeurs, qui affectent divers aspects de leur vie quotidienne.

Inégalités économiques : En 2023, la participation des femmes au marché du travail reste inférieure à celle des hommes. Pendant la crise sanitaire, le taux de participation des femmes a diminué de 3,4 %, tandis que celui des hommes a reculé de 2,4 %. Cela a révélé les inégalités persistantes dans l'accès à l'emploi et aux opportunités économiques. De plus, les femmes continuent de gagner moins que les hommes pour des postes équivalents.

Travail à temps partiel : Les femmes sont bien plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel afin de s'occuper d'enfants ou d'autres membres de la famille. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, 30 % des femmes en emploi occupent un poste à temps partiel, contre moins de 10 % des hommes. À l'échelle mondiale, les femmes consacrent environ 2,5 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et aux soins non rémunérés. Dans les pays en développement, cette charge peut représenter jusqu'à 80 % du travail de soins non rémunéré effectué par les femmes. Les conséquences de cette répartition inégale sont nombreuses, y compris à long terme : le recours au travail à temps partiel réduit considérablement les perspectives de carrière, les opportunités de promotion, l'accès à une meilleure rémunération et les revenus futurs liés à la retraite.

Liberté vestimentaire : La liberté vestimentaire fait partie intégrante de la liberté d'expression et de l'autonomie corporelle, deux droits fondamentaux reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 19). Pourtant, dans de nombreux contextes le corps des femmes reste contrôlé par des normes sociales, juridiques ou religieuses.

Discriminations légales : Selon un rapport de la Banque mondiale en 2024, les femmes ne bénéficient que des deux tiers des droits légaux accordés aux hommes, notamment dans la protection contre la violence et de droits liés à la garde des enfants. Dans de nombreux pays, les femmes disposent de peu de moyens légaux pour lutter contre les discriminations ou les violences qu'elles subissent. Selon la Banque mondiale, environ 45 millions de femmes dans le monde n'ont aucune preuve juridique de leur identité, et ne peuvent donc avoir accès au vote

Évènements (reculs) majeurs :

Depuis la mort de Mahsa Amini en 2022, des milliers de femmes iraniennes contestent l'obligation du hijab, demandant plus de libertés individuelles. La révocation de l'arrêt Roe v. Wade par la Cour suprême des États-Unis en juin 2022 a permis à plusieurs États d'interdire ou de restreindre sévèrement l'accès à l'avortement. Cette décision a marqué un recul significatif des droits reproductifs des femmes américaines, les privant de la liberté de choix concernant leur propre corps. Le droit à la propriété reste également inégalitaire dans plusieurs pays : en Arabie saoudite, les lois fondées sur la charia allouent systématiquement aux femmes une part d'héritage inférieure à celle des hommes. Dans ce domaine également, l'Afghanistan reste encore et toujours une preuve des inégalités entre les hommes et les femmes, avec les droits des femmes et des filles qui continuent de reculer de façon dramatique.

➤ **Une représentation dans les sphères de décision politiques, médiatiques et économiques gravement insuffisante à l'échelle mondiale**

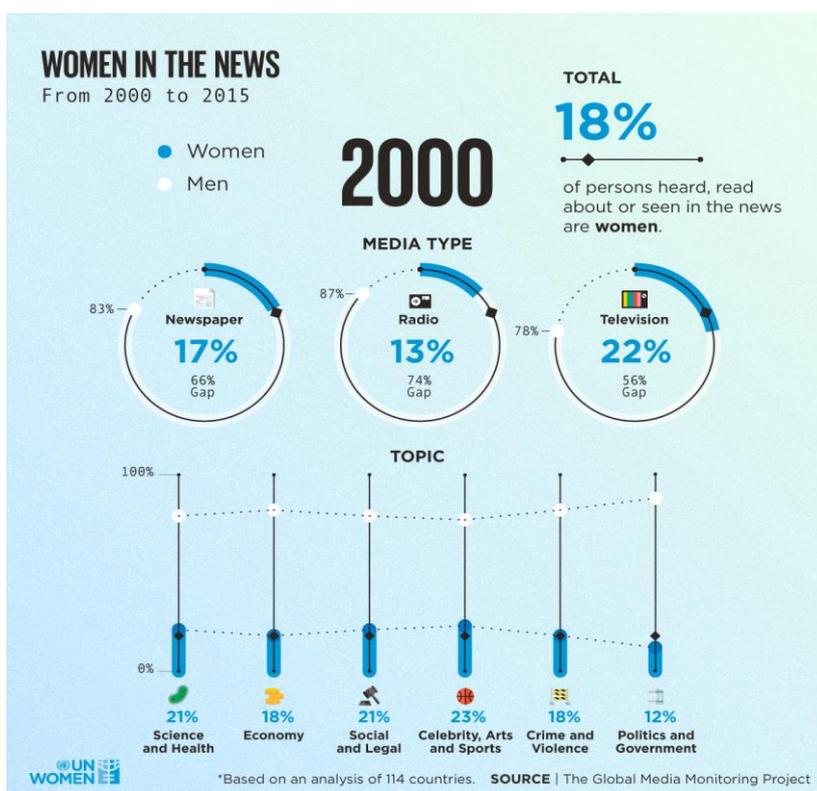
La représentation des femmes dans les sphères politiques, médiatiques et économiques reste gravement insuffisante à l'échelle mondiale, et freine l'atteinte d'une réelle égalité de genre. Les attentes culturelles concernant les rôles des femmes dans la société limitent souvent leur accès à l'éducation, à l'emploi et donc fatalement, à la participation de celle-ci dans la politique des nations. Dans les entreprises, la Norvège fait figure de pionnière avec un quota légal de 40 % de femmes dans les conseils d'administration, — comme la Finlande avec la nomination de Sanna Marin en 2019 comme plus jeune Première ministre. Mais dans la majorité des pays, les postes de direction restent dominés par les hommes.

Faible représentation politique : La représentation politique des femmes à l'échelle mondiale a doublé au cours des 25 dernières années. Cependant, les femmes ne représentent que 26,5 % des parlementaires dans le monde en 2023. Les femmes occupent aussi moins de 10 % des postes de négociateurs dans les processus de paix, malgré les preuves de leur influence positive sur les résultats des négociations. Les femmes continuent d'être largement sous-représentées aux plus hautes fonctions politiques. En octobre 2019, on ne comptait que 10 femmes chefs d'État et 13 femmes chefs de gouvernement dans 22 pays, contre quatre chefs d'État et huit Premiers ministres dans 12 pays en 1995.

Langage : L'outil qui nous unit tous, la langue, a son rôle à jouer quand il s'agit de l'égalité de genre. C'est une réelle arme, pour le bien ou pour le mal et les règles qu'elle impose se reflètent systématiquement sur nos sociétés, et sur la vision que nous avons du monde. A partir du moment où, dans les langues indo-européennes à deux genres (ex : langues latines, arabe, hindi...) « le masculin l'emporte sur le féminin », une inégalité des genres systématisée s'impose dans tout ce qui suit. Les conséquences de ces normes ont repoussé une réelle égalité des genres de beaucoup de décennies, et sont les vestiges du mépris si longuement porté à l'égard de la gent féminine. D'autre part, la féminisation des noms de métiers en français cherche à réduire cette inégalité. Elle s'agit d'une politique linguistique ayant pour objectif de faire évoluer les noms de métiers vers des formes féminisées, afin de renforcer la visibilité du rôle des femmes dans la vie publique et professionnelle.

Films: Une analyse des films populaires dans 11 pays a révélé que seuls 31 % des personnages ayant la parole étaient des femmes, et que seulement 23 % des films analysés mettaient en scène une protagoniste féminine. Ces chiffres reflètent directement la sous-représentation des femmes derrière la caméra, les femmes ne représentant que 21 % des réalisateurs. Cette inégalité se manifeste également dans la reconnaissance institutionnelle du secteur : en 92 ans d'histoire des Oscars, seules cinq femmes ont été nommées pour l'Oscar de la meilleure réalisation, et trois l'ont remporté : *Kathryn Bigelow* (2010), *Chloé Zhao* (2021) et *Jane Campion* (2022). Au Festival de Cannes, *Jane Campion* (1993) est restée longtemps la seule réalisatrice à avoir reçu la prestigieuse Palme d'or avant que *Julia Decorneau* (2021) et *Justine Triet* (2023) de la rejoignent

Médias : Les femmes restent largement sous-représentées dans les médias, notamment dans les domaines du sport, des sciences et des postes de direction. Dans le sport, elles reçoivent moins de 10 % du temps d'antenne, souvent axé sur leur apparence plutôt que leurs performances. En sciences, elles sont peu visibles et leurs contributions sont régulièrement éclipsées par celles de leurs homologues masculins, un phénomène connu sous le nom d'effet Matilda. Dans les postes de direction, elles occupent une minorité des rôles de CEO et sont rarement mises en avant médiatiquement, ou alors à travers des prismes stéréotypés. Les représentations médiatiques jouent un rôle déterminant dans la construction des normes socioculturelles. Comparativement aux hommes, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les médias à l'échelle mondiale. Selon une étude menée sur 20 ans dans 114 pays, seulement 24 % des personnes entendues, lues ou vues dans les journaux, à la télévision ou à la radio sont des femmes. Par ailleurs, les femmes sont objectifiées dans 51,8 % des publicités, ce chiffre atteignant 76 % dans les magazines destinés à un public masculin.



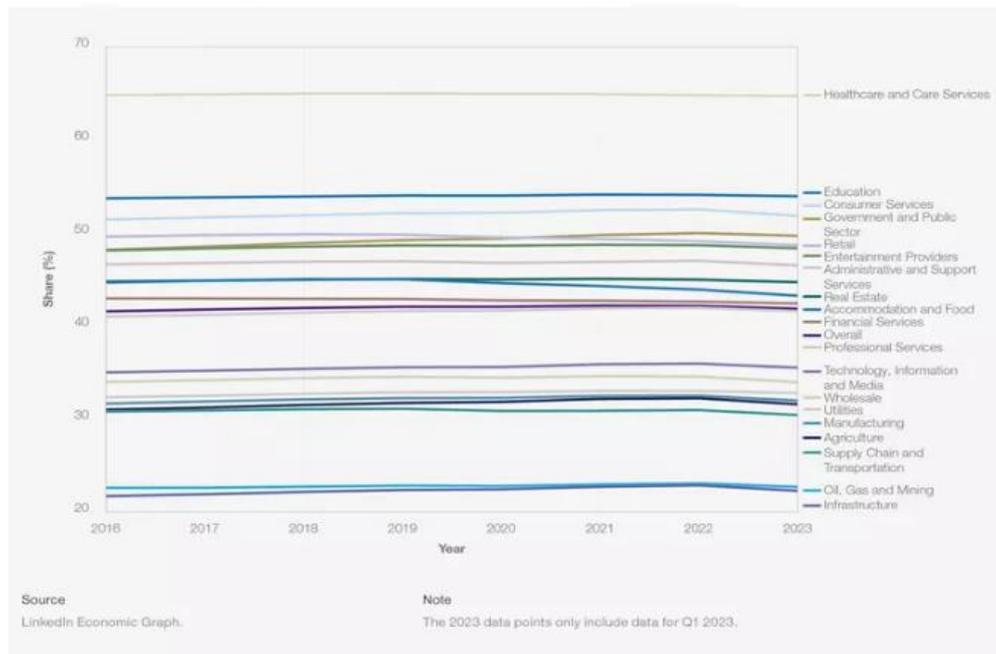
La sexualisation des jeunes filles est associée à des troubles de santé mentale tels que l'anxiété, la dépression et une faible estime de soi. Elle entraîne également une augmentation des cas de troubles du comportement alimentaire, en raison des comparaisons constantes aux normes de beauté véhiculées par les médias, ce qui accentue l'insatisfaction corporelle chez les adolescentes. En 2015, 37 % des articles de presse étaient rédigés par des femmes. Cependant, aucune amélioration significative n'a été observée au cours de la décennie suivante. Cette sous-représentation médiatique contribue à perpétuer les inégalités de genre, à limiter les modèles féminins pour les jeunes filles.

Économique : Hauts postes limités : En 2023, seulement 53 des 500 plus grandes entreprises mondiales étaient dirigées par des femmes, démontrant une sous-représentation significative dans les postes de direction.

Travail : Lorsqu'on considère l'ensemble de la population active, l'écart entre les sexes en matière de participation au marché du travail parmi les adultes en âge de travailler (25 à 54 ans) est resté relativement stable au cours des vingt dernières années. Malgré une amélioration significative du niveau d'éducation des femmes, cette évolution n'a que peu contribué à remettre en question une ségrégation professionnelle profondément enracinée, tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

Les femmes continuent d'assumer une part disproportionnée des tâches domestiques et des soins non rémunérés.

FIGURE 2.5 Representation of women in the workforce, by industry, 2016-2023



Sciences : Depuis sa création en 1901 jusqu'en 2019, le prix Nobel a été attribué à plus de 900 personnes. Parmi elles, seules 53 étaient des femmes, dont seulement 19 dans les catégories scientifiques telles que la physique, la chimie, ou la physiologie/médecine. Et ce, en dépit de la contribution importante des femmes à l'histoire des découvertes scientifiques. Aujourd'hui encore, les femmes ne représentent que 30 % des chercheurs à l'échelle mondiale, et seulement 35 % des étudiants inscrits dans les filières liées aux STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

Sports : Les inégalités salariales dans le domaine sportif constituent une réalité persistante. Une enquête mondiale menée par *Sporting Intelligence* en 2017 a révélé qu'au sein des athlètes d'élite, les femmes ne perçoivent en moyenne qu'1 % des revenus de leurs homologues masculins. En 2024, aucune femme ne figure dans le classement Forbes des 100 athlètes les mieux rémunérés au monde. Les récompenses financières dans le sport féminin restent également nettement inférieures à celles accordées dans le sport masculin. Par exemple, lors de la Coupe du monde féminine de football en 2023, les prix attribués se sont élevés à 150 millions de dollars, marquant une augmentation de 300 % par rapport à l'édition de 2019. Cependant, ce montant ne représente encore qu'environ un tiers des 440 millions de dollars distribués lors de la Coupe du monde masculine au Qatar en 2022. Dans le domaine du football, la Norvège s'est illustrée en 2017 en devenant le premier pays au monde à instaurer l'égalité salariale entre les équipes nationales masculine et féminine, lorsque celles-ci représentent leur pays lors de compétitions internationales.

Évènements (reculs) majeurs :

Mêmes dans les pays où les femmes sont représentées de manière presque adéquate, où elles prennent part aux décisions politiques, il existe encore des limites qui les empêchent d'atteindre leur réel potentiel : le plafond de verre ou encore les discriminations à l'embauche. En Chine en 2023, les femmes occupaient environ 26,5 % des sièges au Parlement chinois, bien que représentant près de la moitié de la population. De plus, moins de 8 % des postes de direction supérieure sont occupés par des femmes. Avec le taux d'entrepreneuriat féminin le plus élevé au monde, le continent africain possède un atout majeur pour répondre à l'urgence du chômage de masse, en créant de la richesse pour les économies locales. Parmi les entreprises les plus récentes (moins de deux ans) du panel, 28 % ont été créées par les hommes et 44 % le sont par les femmes. Mais leur longévité doit encore faire ses preuves sur le long terme, puisque on observe que 25 % de celles qui ont atteint neuf ans sont créées par des hommes

Si le Rwanda, dont 61 % des membres du parlement sont des femmes, est « l'arbre qui cache la forêt », il faut pointer également « l'autre extrême », le Nigeria, où les femmes parlementaires ne sont que 4.

Une démocratie véritablement représentative ne peut s'envisager sans l'intégration équitable de toutes les femmes dans la gouvernance, les médias et l'économie.

➤ Violences et discriminations

Moins de la moitié des pays du monde (46 %) traitent explicitement de la discrimination fondée sur le genre ainsi que de la discrimination fondée sur la citoyenneté. En matière de protection juridique, les recours contre les violences basées sur le genre demeurent insuffisants.

Discriminations dans les droits légaux : Selon un rapport de la Banque mondiale en 2024, les femmes ne bénéficient que des deux tiers des droits légaux accordés aux hommes, notamment dans la protection contre la violence et de droits liés à la garde des enfants. Dans de nombreux pays, les femmes disposent de peu de moyens légaux pour lutter contre les discriminations ou les violences qu'elles subissent. De plus, dans 36 pays, le licenciement des employées enceintes n'est pas interdit.

Inégalités d'accès à la justice et à la protection : Moins de 40 % des femmes qui subissent des violences cherchent de l'aide, et parmi elles, peu contactent les autorités. Les normes sociales blâmant les victimes freinent les signalements. Dans certains pays, le viol conjugal n'est toujours pas criminalisé.

Mutilations génitales féminines (MGF) : Les MGF comprennent toutes les interventions qui impliquent l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales. Plus de 230 millions de filles et de femmes vivantes aujourd'hui ont subi des mutilations dans 30 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, où les MGF sont pratiquées. Elles sont pour la plupart pratiquées sur les filles entre la petite enfance et l'âge de 15 ans. Les MGF sont une violation des droits humains des filles et des femmes, car elles ne présentent aucun avantage pour la santé et privent les femmes de leur santé sexuelle et reproductive.

Violences de guerre : Pendant certains conflits armés on estime que les personnes déplacées sont dans plus de 75 % des cas des femmes et des enfants et que ce chiffre peut atteindre les 90 % pour certaines populations de réfugiés. Les parties impliquées dans des situations de conflit pratiquent souvent le viol des femmes et ont parfois recours au viol systématique comme tactique

de guerre. Le meurtre, l'esclavage sexuel, la grossesse et la stérilisation forcées constituent d'autres formes de violence à l'égard des femmes commises dans le contexte de conflits armés. Les femmes ont historiquement été moins nombreuses que les hommes parmi les morts directs des conflits armés, mais une augmentation du nombre de femmes parmi les personnes tuées, souligne la vulnérabilité croissante des femmes dans les zones de guerre.

Le mot consentement: En ce moment, le mot consentement peut être défini comme *“acquiescement donné à un projet ; décision de ne pas s’y opposer.”* En ce qui concerne la sexualité, l'absence de consentement est au cœur de nombreuses formes de violences sexuelles, notamment les viols, les agressions sexuelles et les violences conjugales. En l'absence de définition claire de ce terme dans la loi, il est plus difficile pour les victimes d'apporter la preuve de l'absence de consentement.

Violences conjugales et intrafamiliales : Il s'agit de l'une des formes de violence les plus couramment subies par les femmes dans le monde. Dans le monde, on estime que 736 millions de femmes— soit près d'une sur trois — ont subi au moins une fois des violences sexuelles et/ou physiques de la part d'un partenaire intime, des violences sexuelles en dehors du couple, ou les deux (30% des femmes âgées de 15 ans et plus). Ce chiffre ne tient pas compte du harcèlement sexuel. Les taux de dépression, de troubles anxieux, de grossesses non planifiées, d'infections sexuellement transmissibles et de VIH sont plus élevés chez les femmes qui ont subi des violences que chez celles qui n'en ont pas subi, de même que de nombreux autres problèmes de santé qui peuvent perdurer après la fin des violences. La plupart des violences contre les femmes sont perpétrées par le mari ou le partenaire intime actuel ou passé. Plus de 640 millions de femmes âgées de 15 ans et plus ont subi des violences de la part d'un partenaire intime. Près de 550 millions d'enfants vivent dans des foyers où leur mère est victime de violences conjugales, exposant ces enfants à des risques accrus de violence et de troubles psychologiques. Par ailleurs, en 2017, près de 60 % des femmes tuées dans le monde l'ont été par leur partenaire ou un membre de leur famille.

Violences liées à l'identité de genre : Les personnes trans, surtout les femmes trans noires ou racisées, sont particulièrement exposées aux agressions et aux meurtres. Le *Trans Murder Monitoring* (par *Transgender Europe*) recense chaque année des centaines d'homicides transphobes à travers le monde.

Évènements majeurs :

Les violences basées sur le genre constituent l'un des blocages les plus graves à l'égalité entre les sexes et se retrouvent étroitement liées à la sécurité, à la santé et aux droits fondamentaux des femmes à l'échelle mondiale. Les violences conjugales et le harcèlement sexuel, s'il est reporté, demeurent massifs et largement impunis, voire négligés par les institutions juridiques. En Amérique latine, des pays comme le Mexique, l'Argentine et le Brésil affichent des taux de féminicides parmi les plus élevés au monde, ce qui provoquent des mobilisations populaires telles que le mouvement *"Ni Una Menos"* qui visent à dénoncer ces violences. La réponse internationale, via des conventions comme la CEDAW (*Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*) ou le programme *Spotlight* de l'ONU, qui est une nouvelle initiative mondiale à fort impact pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles. Ces programmes ont amorcé des progrès mais peine à éradiquer ces violences, en raison d'un manque de financement, de volonté politique suffisamment puissante. Les enjeux sont majeurs : développer des politiques de prévention et d'éducation, et garantir aux victimes un accès aux services de soutien assurer la protection juridique effective, pour briser le cycle de la violence.

Le mouvement mondial #MeToo, lancé en 2017, a révélé l'ampleur du harcèlement sexuel au travail, et a incité certains pays à renforcer leur législation. Mais la justice reste souvent inaccessible pour

les victimes, notamment dans les contextes conservateurs. Par ailleurs, la sous-représentation des femmes dans les systèmes judiciaires – seulement 38 % des juges dans le monde selon l'ONU Femmes-compromet une justice réellement équitable.

3. Pourquoi les forums citoyens sont-ils la solution pour parvenir à faire un vrai changement à la suite du dysfonctionnement des Nations Unies ?

Malgré leur mission de maintenir la paix et de promouvoir les droits humains, les Nations Unies souffrent de plusieurs problèmes qui limitent leur efficacité.

Tout d'abord, les cinq membres permanents (USA, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) ont un droit de veto qui empêche souvent toute action décisive. Par exemple, la guerre en Ukraine a mis en évidence l'incapacité de l'ONU à agir contre la Russie en raison de son droit de veto.

Ensuite, les décisions des Nations Unies sont souvent influencées par les grandes puissances et leurs intérêts géopolitiques, au détriment des réels besoins de leurs populations. Par ailleurs, l'ONU est une institution complexe avec de nombreuses procédures qui ralentissent la prise de décision et rendent les réformes difficiles.

Contrairement aux Nations Unies, les forums citoyens offrent plusieurs avantages qui permettent davantage d'avancer vers un véritable changement. Les forums citoyens permettent aux populations concernées de s'exprimer directement sur les problèmes qui les touchent, sans être filtrées par des représentants politiques.

De plus les décisions prises dans les forums citoyens ne sont pas influencées par les grandes puissances et leurs intérêts économiques et garantissent une plus grande transparence et une prise en compte des besoins réels des citoyens.

Dans les forums citoyens, la parité et la diversité des participants sont des critères fondamentaux : les femmes et les minorités ont une vraie voix, contrairement aux institutions gouvernementales, où elles restent dans la plupart des cas sous-représentées.

Face aux limites des Nations Unies, les forums citoyens offrent une alternative démocratique qui montre de réels résultats pour répondre aux besoins et problèmes d'une société. Grâce aux forums citoyens, le genre ne joue plus un rôle dans les résultats issus des institutions dominées par les hommes. En renforçant la voix des citoyens et en leur donnant un rôle actif dans la prise de décision, ces forums permettent d'accélérer le changement et de surmonter les blocages jusqu'à présent impossibles à surmonter, puisqu'ils permettent aux populations concernées de proposer des solutions concrètes et applicables, qui accélèrent le changement social et politique.

4. Sources et Sitographie

Ici vous trouverez des sources qui vous permettront d'entamer vos recherches par rapport aux différents thèmes mentionnés.

- Santé

[WHO | Regional Office for Africa](#)

[World Economic Forum](#)

[The state of women's health in the European Community](#)

[BBC News - Woman accused of illegal abortion found not guilty](#)

[BBC News - Women's Health](#)

- Education

[UNICEF](#)

[Plan International](#)

[Francophonie](#)

[BBC News - Women's Education](#)

[Unicef - Girl's Education](#)

[World Economic Forum - Investing in girl's education](#)

[Unesco Report - Women lead for learning](#)

- Droits

[Amnesty International - Women's Rights](#)

[Focus 2030](#)

[The Economist - Women around the world](#)

[Women's Voices Now - Thousands of films on Women's Rights](#)

[Al Jazeera - Women's Rights](#)

- Représentation

[uscc.gov](#)

[Representation of Women in society.](#)

World Economic Forum

[World Bank Group](#)

[The Guardian](#)

A voir absolument, cet excellent documentaire en deux parties qui pose très bien la question :

<https://www.arte.tv/fr/videos/117799-000-A/les-femmes-riche-ne-courent-pas-les-rues-1-2/>

<https://www.arte.tv/fr/videos/117800-000-A/les-femmes-riche-ne-courent-pas-les-rues-2-2/>

- **Violences et discriminations**

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/08/metoo-en-afrique-francophone-le-difficile-combat-des-feministes-face-aux-violences-sexuelles_6145004_3212.html

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

<https://www.bbc.com/news/articles/cvge4jyz9dyo>

<https://www.bbc.com/news/articles/cpq2v4glx5zo>

[Mutilation Génitales Féminines](#)

[Euronews - Female Genital Mutilation](#)

Statistiques Amérique Latine : <https://oig.cepal.org/es>

<https://mo.ibrahim.foundation/news/2023/spotlight-towards-gender-equality-africa-data-challenges-and-opportunities>

<https://www.worldbank.org/en/region/afr/brief/afe-gender>

<https://www.unwomen.org/fr/articles/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-mettre-fin-a-la-violence-a-legard-des-femmes>

[Eurostat - Gender Pay Gap](#)

[National Library of Medicine - Violence motivated by sexual orientation](#)

[Spotlight Initiative](#)